RÉGLEMENT TRIATHLON
DES FERRÉOLS
DES 13 & 14 MAI 2023

Table des matières

Table des matières 1
ARTICLE 1 : ACCEPTATION DE LA RÉGLEMENTATION SPORTIVE FÉDÉRALE 2
ARTICLE 2 : PARTICIPATION 2
ARTICLE 3 : COURSES, CATÉGORIES, DROITS D'INSCRIPTIONS ET QUOTA 2
LE TRIATHLON FORMAT S 2
LES DEMI-FINALES JEUNES 3
PARCOURS 3
ARTICLE 4 : INSCRIPTION 3
ARTICLE 5 : ANNULATION OU AMÉNAGEMENT DE LA COURSE 4
ARTICLE 6 : INFRACTIONS ET PÉNALITES 5
ARTICLE 7 : MATÉRIELS 6
ARTICLE 8 : CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES 7
ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉS ET ASSURANCE 8
ANNEXES 9

RÈGLEMENT DE COURSE DU TRIATHLON DES FERRÉOLS

ARTICLE 1 : ACCEPTATION DE LA RÉGLEMENTATION SPORTIVE FÉDÉRALE

Le règlement de la course est celui de la réglementation sportive de la Fédération française de Triathlon en vigueur et est consultable ici.

Tout concurrent prenant le départ des épreuves reconnaît :

- ✓ avoir lu le règlement en question,
- ✓ en avoir accepté les termes,
- ✓ s'engager à le respecter.

En complément des règles édictées par la réglementation sportive fédérale qui prévalent, l'organisateur apporte quelques précisions concernant le triathlon des Ferréols.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

Tout concurrent prenant le départ du triathlon des Ferréols reconnaît avoir lu le présent règlement, et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de non-respect de ce dernier.

ARTICLE 3 : COURSES, CATÉGORIES, DROITS D'INSCRIPTIONS ET QUOTA

Les athlètes non licenciés à la FFTRI devront s'acquitter d'un pass-compétition pour assurer leur pratique le jour de la course, les tarifs sont indiqués en sus ci-après.

LE TRIATHLON FORMAT S

La course est support de la finale sélective pour la demi-finale du championnat de France des clubs de D3.

La course est ouverte aux licenciés et non licenciés à partir de la catégorie cadet (nés en 2006 et 2007) en individuel ou en relais (benjamin nés en 2010-2011) de 2 à 3 personnes.

L'épreuve **OPEN** se déroule pour la partie vélo : **SANS DRAFTING** mais la route restera fermée.

L'épreuve **D3** se déroule pour la partie vélo : **AVEC DRAFTING, individuel** sur route fermée.

Il sera procédé à plusieurs départs (voir programme journée).

Prix inscription	**FORMAT S – *Open***	
***Tarifs frais d'inscription non compris**	**Licenciés**	**Non licenciés**
Individuels, **1 à 230 concurrents**	30€	35€
Équipes relais, **1 à 10 équipes**	45€	45€ + 2€/concurrent

LES DEMI-FINALES JEUNES

La course est support des ½ finales du Championnat de France Individuel Jeunes de Triathlon (zone sud-est) et du challenge jeunes régional.

L'épreuve se déroule pour la partie vélo : **AVEC DRAFTING**

Il sera procédé à plusieurs départs (voir programme journée).

Prix inscription	***Demi-finale jeune***	
***Tarifs frais d'inscription non compris**	**XS**	**S**
Individuels, **1 à 100 concurrents/catégories**	15€	25€

Nous rappelons les catégories d'âges pour l'année en cours :

Benjamins(es)	BE	2010/2011
Minimes	MI	2008/2009
Cadets(tes)	CA	2006/2007
Juniors	JU	2004/2005

Pour toutes les courses, les concurrents devront venir avec leurs propres bonnets pour la partie natation. Aucun bonnet ne sera fourni lors du retrait du dossard.

PARCOURS

Le détail des parcours et le programme horaire sont consultables en annexe et sur le site https://dignetriathlon.fr/triathlon-des-ferreols/

ARTICLE 4 : INSCRIPTION

Les inscriptions pour l'open se déroulent jusqu'au 11 Mai 2023 exclusivement par internet, par l'intermédiaire de notre prestataire Eventicom avec paiement en ligne sécurisé.

Les inscriptions pour les ½ finales jeunes se déroulent sur le site Njuko. Vous pourrez trouver les liens d'inscription sur le site https://dignetriathlon.fr/

Désormais, les pass-compétitions pour les athlètes non licenciés s'achètent et se créent au moment de l'inscription en ligne. **Sans celui-ci, l'inscription ne peut être validé.**

L'organisateur se réserve le droit de clôturer par anticipation les inscriptions, notamment si les quotas indiqués ci-après ont été atteints avant la date butoir initialement fixée. Aucune inscription sous forme papier ne sera acceptée.

L'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée est subordonnée à la présentation d'une licence mentionnée au second alinéa du I de l'article L. 231-2 dans la discipline concernée. À défaut de présentation de cette licence, l'inscription est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

Lors de l'inscription en ligne, les concurrents individuels devront fournir :

- la licence compétition FFTRI en cours de validité ou un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du « sport en compétition ou la discipline concerné en compétition » datant de moins d'un an pour les non licenciés à la FFTRI.
- **Pour la demi-finale de triathlon jeune de la zone sud-est, seul les licenciés compétition dans la zone concernée seront autorisés à s'inscrire et participer à la course.**

Lors de l'inscription en ligne, les concurrents relais devront fournir :

- la licence compétition FFTRI ou
- la licence FFN pour les personnes effectuant la partie natation, ou
- la licence FFC pour les personnes effectuant la partie cycliste, ou
- la licence FFA pour les personnes effectuant la partie pédestre.

En complément des pièces citées ci-dessus, et au retrait des dossards, les concurrents devront :

- justifier de leur identité,
- régulariser un pass-compétition pour les non licenciés FFTRI,
- régulariser une autorisation parentale pour les mineurs uniquement pour les non licenciés et licenciés loisirs,
- les dossards de plusieurs concurrents appartenant au même club peuvent être retirés par une personne pouvant justifier de son identité et de celle de chaque concurrent concerné.

L'inscription ne sera effective qu'après vérification du **bon règlement** et des **éléments à télécharger** (Certificat médical, licence, justificatif d'identité)

Autorisation parentale (art R232-52 du code du sport)

Lors d'un contrôle antidopage d'un mineur ou d'un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

ARTICLE 5 : ANNULATION OU AMÉNAGEMENT DE LA COURSE

En cas d'annulation de la course (triathlon pour cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de garder tout ou partie des coûts d'inscriptions pour couvrir les frais déjà engagés par l'organisation.

En cas d'annulation de la natation pour raisons de sécurité, le triathlon pourra être transformé en duathlon. La natation sera alors remplacée par une boucle de course à pied.

ARTICLE 6 : INFRACTIONS ET PÉNALITES

Les infractions et pénalités sont celles prévues dans la réglementation sportive de la Fédération Française de Triathlon. Le triathlon se déroulant sur route, les concurrents s'engagent à :

- Respecter scrupuleusement le code de la route, notamment de rouler sur le côté droit de la chaussée
- Respecter les consignes des signaleurs

La partie cyclisme pour les **demi-finales jeunes** se déroule avec aspiration sous abri autorisé. Se référer 6.5.4 de la réglementation sportive 2023 de la FFTRI.

Complément pour les Courses sur route avec ≪ Aspiration Abri ≫ (Drafting) autorisée.

- Il est interdit pour les concurrents doublés par ceux ayant un tour d'avance de prendre abri derrière ceux-ci.
- TOUS les prolongateurs, quel que soit le type, sont interdits.

Procédure d'intervention des arbitres

Les procédures d'intervention des arbitres sont applicables aux concurrents avant, pendant et après l'épreuve. Dès le retrait du dossard jusqu'à la fin de la proclamation des résultats, un concurrent peut être averti, sanctionné, mis hors course.

Seuls les arbitres officiels de la Fédération Française de Triathlon, dûment affectés à l'épreuve et revêtus de la chasuble officielle, peuvent appliquer ces procédures. Leur décision est irrévocable.

Sanction	Raison	Information à l'athlète		Effet
Avertissement Verbal	La faute est sur le point d'être commise	Sifflet + N° Dossard	Motivation de l'avertissemenT	
Carton Jaune « Stop&Go »	*Mise en conformité la faute pouvant être corrigée*	Sifflet + N° Dossard + Carton	- Annoncer « Stop », motiver la sanction - remise en conformité de l'athlète - Annoncer Go pour faire repartir l'athlète	
Carton Bleu	Uniquement sur la partie Cycliste pour une faute d'Aspiration-Abri	Sifflet + N° Dossard + Carton	Annoncer « Pénalité »	*Zone de pénalité*
Carton Rouge Disqualification	- La faute ne peut être corrigée - Transgression évidente - Refus de se conformer aux injonctions de l'arbitre	Sifflet + N° Dossard + Carton	Annoncer « Disqualifié », motiver la sanction, récupérer le dossard puis demander de stopper la course	Arrêt de la course
Carton Rouge Mise Hors Course	- Rattrapé - éliminé - Temps limite - Concurrent isolé (au sas contrôle "contre la montre/équipe")	Sifflet + N° Dossard + Carton	Annoncer « Hors course », motiver la sanction (''), récupérer le dossard puis demander de stopper la course	Arrêt de la course
Disqualification automatique	- 3 Cartons bleus - Absence de dossard à l'arrivée - Non respect du nb de tours - Pénalité non effectuée	Pas d'information		Pas de classement

	Zone de pénalité	
Carton bleu	Distances XS et S -> 1 min Distance M -> 2 min Distances L, XL, XXL -> 5 min	La sanction doit être gérée par l'athlète

- Tout abandon doit être signalé au corps arbitral.
- Tout abandon ou élimination doit donner lieu à la restitution immédiate du dossard et de la puce au corps arbitral.
- Les décisions des commissaires et juges (arbitres délégués par la FFTRI et la Ligue Alpes Provence Côte d'Azur) sont sans appel.
- Toute aide extérieure est interdite.
- Les concurrents doivent avoir leurs propres outils et effectuent les réparations eux-mêmes.
- Rouler ou courir torse nu est interdit et le bas du corps doit être convenablement vêtu.
- Tout moyen de communication (radio, téléphone portable, lecteur MP3, baladeur…) est interdit.
- Dans le cadre du label triathlon durable obtenu par l'organisateur, tout athlète confondu d'atteinte à l'environnement (dégradation, déchets abandonnés …) se verra automatiquement sanctionné par l'organisation.

ARTICLE 7 : MATÉRIELS

Vélo :

- les vélos doivent être placés correctement sur le matériel fourni par l'organisation.
- les autocollants, fournis par l'organisation, doivent être placés sur le vélo de telle manière qu'elles soient parfaitement visibles des deux côtés.
- Les concurrents sont responsables de la conformité de leur équipement au départ de la course au regard des normes de la FFTRI. Les extrémités du guidon en protubérances doivent être protégées. Le guidon doit avoir des embouts, et les poignées de freins tournées vers l'arrière.

Casque :

- il doit être à coque dure et homologué (sans modification après fabrication)
- il doit être porté avec la jugulaire attachée lorsque le concurrent va avec son vélo dans le parc à vélo, au niveau de la transition dans le parc à vélo et sur tout le parcours vélo.

Dossard :

Les concurrents doivent porter leur dossard à l'avant pendant la partie pédestre et à l'arrière pendant la partie cyclisme.

Un dossard sera fourni par l'organisation.

La ceinture porte dossard n'est plus une obligation.

Les dossards ne doivent ni être pliés, ni coupés, ni cachés. Tout concurrent sans dossard à l'arrivée ne pourra être classé. Le N° des dossards est reporté sur l'autocollant qui sera posé sur le vélo (fourni par l'organisation) et inscrit au feutre indélébile sur le concurrent à son entrée dans le parc à vélo.

ARTICLE 8 : CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Un classement général de chaque course sera établi par la société de chronométrage, il sera ensuite décliné des classements par catégories d'âges et de sexe afin d'établir les podiums et récompenses comme indiqués ci-dessous :

TRIATHLON DIVISION 3

- 1er, 2nd et 3ème équipe club homme et femme au scratch

TRIATHLON OPEN S

- 1er, 2nd et 3ème homme au scratch
- 1er, 2nd et 3ème femme au scratch
- 1er équipe relais et féminine
- 1er, 2nd et 3ème cadet homme et femme
- 1er, 2nd et 3ème junior homme et femme
- 1er senior homme et femme
- 1er master homme et femme

Tout concurrent récompensé pour sa performance au titre d'un classement prévu par l'organisation est tenu de se présenter à la cérémonie de remise des prix.

En cas d'absence aucune récompense ne pourra être réclamée.

Il n'y a pas de cumul possible des prix, la personne ayant déjà été récompensée au titre du scratch sera exclue des récompenses par catégories d'âge.

ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉS ET ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance en responsabilité civile et déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats et futurs, ainsi que pour les dommages matériels (dont les vols et les détériorations). L'organisation décline toute responsabilité envers les personnes ayant fait une fausse déclaration. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Chaque concurrent participe à la compétition sous sa propre responsabilité.

LE DIGNE-LES-BAINS TRIATHLON, club organisateur du TRIATHLON DES FERRÉOLS vous souhaite une bonne course

ANNEXES

PROGRAMME TRIATHLON DES FERREOLS

MANCHE DU CIRCUIT RÉGIONAL DE 3ème DIVISION DE TRIATHLON

SAMEDI 13 MAI 2023

COURSE *D3* *(avec drafting)*

Femmes

Retrait des Dossards : De 11h00 à 11h35

Ouverture aire de transition: De 11h45 à 12h30

Briefing : 12h50 dans la zone de départ

Départ course D3 mass start : 13h00

Ouverture aire de transition – retrait : De 14h30 à 15h00

Hommes

Retrait des Dossards : De 12h40 à 13h20

Ouverture aire de transition: De 13h30 à 14h00

Briefing : 14h20 dans la zone de départ

Départ course D3 mass start : 14h30

Ouverture aire de transition – retrait : De 15h50 à 16h40

→ Protocole remise des prix pour D3 femmes et hommes : 16h-16h10 ←

COURSE OPEN *(sans drafting)*

Retrait des Dossards : De 13h00 à 15h00

Ouverture aire de transition Course OPEN : De 15h15 à 16h10

Briefing : 16h20 dans la zone de départ

Départ course Open : 16h30

Remise des prix : 18h30

PROGRAMME TRIATHLON DES FERREOLS

LA ½ FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JEUNES DE TRIATHLON (ZONE SUD-EST) ET LE CHALLENGE JEUNES RÉGIONAL

DIMANCHE 14 MAI 2023

	Toutes les catégories							
	Samedi 13 Mai					**Dimanche 14 Mai**		
Retraits des dossards pôle animation base nautique des Ferréols	**De 16h à 18h00**					**De 7h30 à 9h00 (base nautique des Ferréols)**		
Exposé de course pôle animation base nautique des Ferréols	**De 18h00 à 18h30**							
Compétition	**Dimanche 14 Mai 2023**							
Catégorie	**N° Aire de transition**	**Ouv^{t} Parc**	**Ferm Parc**	**Départ**	**Évacuation du Parc**	**Podium**	**Format course**	**Distances**
Benjamins F/G	**1**	**8h00**	**8h45**	**9h00**	**10h00**	**9h50**	**XS**	**400/9,250/2,500**
Minimes G	**2**	**9h00**	**9h45**	**10h00**	**11h00**	**12h00**	**XS**	**400/9,250/2,500**
Minimes F	**1**	**09h00**	**09h45**	**11h00**	**12h00**	**12h00**	**XS**	**400/9,250/2,500**
Cadets G	**2**	**11h30**	**12h15**	**12h30**	**13h45**	**17h00**	**S**	**800/18,500/4,600**
Ca/Ju F	**1**	**11h30**	**12h15**	**14h00**	**15h30**	**17h00**	**S**	**800/18,500/4,600**
Juniors G	**2**	**14h30**	**15h15**	**15h30**	**17h15**	**17h00**	**S**	**800/18,500/4,600**
Remise des Prix après chaque catégorie.								